

Le Vaudrou

La création d'un nouveau quartier au Vaudrou, à Champagné, est l'un des grands projets d'urbanisme pour lequel Le Mans Métropole met en place une concertation. Les habitants disposent de plusieurs possibilités pour s'exprimer.

Page modifiée le mardi 12 décembre 2023 • Données Le Mans Métropole

Objectif



© Le Mans Métropole

Dans le cadre du plan local d'urbanisme communautaire, la commune de Champagné et Le Mans Métropole ont établi les objectifs de **réalisation de nouveaux logements** à l'horizon 2030.

La ville comprenait 3840 habitants en 2015. Elle ambitionne d'atteindre 4300 habitants en 2030. Le nombre total de logements à réaliser entre 2018 et 2030 a été évalué à **environ 408 logements**.

Contexte

La construction de nouveaux logements est prioritairement recherchée au sein du tissu urbain existant, au travers d'opérations de renouvellement urbain. Toutefois, pour répondre à ce besoin il est également nécessaire d'envisager des secteurs d'extension urbaine dans la continuité des zones urbaines existantes.

Le secteur dit du Vaudrou III ainsi que le secteur des Chapelles sont des **potentiels de développement urbain** identifiés à Champagné.

Projet



© Le Mans Métropole

Délimités en zone d'urbanisation future au plan local d'urbanisme communautaire approuvé le 30 janvier 2020, ces deux secteurs s'inscrivent dans le **projet de développement résidentiel** de la commune de Champagné pour la période 2019-2030. Sa capacité a été évaluée à **120 logements**.

Cette opération s'effectuera dans le cadre d'une zone d'aménagement concerté. Cette procédure permet la **réalisation progressive** d'un quartier d'habitats, par phase successive.

Concertation



DR

Futur quartier de la commune, la Zac du Vaudrou est l'opportunité de développer le logement et de diversifier les usages des espaces publics pour tous les habitants, actuels et futurs.

À l'occasion des études de conception menées en partenariat avec la municipalité de Champagné, Le Mans Métropole a engagé une démarche de concertation avec les acteurs volontaires de la commune.



TÉLÉCHARGER : LE DOSSIER DE CONCERTATION
(pdf, 743 ko)



TÉLÉCHARGER : LE COMPTE-RENDU DE L'ATELIER N° 1
(pdf, 3 Mo)



TÉLÉCHARGER : LE COMPTE-RENDU DE L'ATELIER N° 2
(pdf, 4 Mo)



TÉLÉCHARGER : LE COMPTE-RENDU DE L'ATELIER N° 3
(pdf, 3 Mo)

Pour vous exprimer sur ce projet, vous pouvez aussi [nous écrire](#) ou vous déplacer en mairie de Champagné et au service Urbanisme et Qualité architecturale de Le Mans Métropole, où le dossier de concertation accompagné d'un registre est mis à votre disposition.

120

logements

C'est le programme de constructions proposé pour le futur quartier du Vaudrou.



DR